

Avis du Préfet Proudhon concernant l'assassinat de Sadi Carnot

PRÉFECTURE du	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
FINISTÈRE	— * —
CABINET DU PRÉFET	Quimper, le 25 juin 1894.

Monsieur le Maire,

J'ai la profonde douleur de vous faire connaître que M. le PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE est mort aujourd'hui à minuit et demi à Lyon, frappé d'un coup de poignard.

Je vous prie de vouloir bien donner des instructions nécessaires pour qu'à cette occasion les drapeaux soient mis en berne sur tous les monuments publics.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Préfet Finistère,
PROUDHON.

M. le Maire de la commune de *Quimper*